



## Déclaration liminaire du SNUDI-FO de l'Aisne à la CAPD du 26 janvier 2023

Madame l'Inspectrice d'Académie,  
Mesdames et Messieurs, les membres de la CAPD,

Tout d'abord, nous vous souhaitons la bienvenue dans le département de l'Aisne. Nous espérons pouvoir poursuivre avec vous le dialogue social tel que nous le faisons depuis de nombreuses années : de façon constructive et respectueuse.

Le 19 janvier 2023, premier jour de mobilisation contre le projet du gouvernement sur les retraites, s'est traduit par un raz-de-marée de manifestants (près de deux millions sur l'ensemble du territoire) et de très nombreuses grèves tant dans le secteur privé que public. Dans l'Education Nationale, et notamment dans le 1er degré, cela s'est traduit par de nombreuses écoles fermées et un taux de grévistes avoisinant les 75%.

Cette mobilisation impressionnante est à la hauteur de la détermination des collègues, qui refusent ce projet et ses deux mesures phares : recul de deux ans de l'âge légal de départ, donc à 64 ans, et accélération du calendrier de la réforme Touraine concernant le nombre de trimestres requis pour obtenir une retraite à taux plein.

La grève et les manifestations de ce 19 janvier 2023, ne sont que le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites. L'intersyndicale appelle à une nouvelle journée interprofessionnelle le 31 janvier 2023. Les revendications sont claires :

Retrait de la réforme des retraites ! Non au report de l'âge légal de départ à la retraite !  
Non à l'allongement de cotisation ! Maintien de tous les régimes !

Les recours individuels sur les appréciations finales suite aux rendez-vous de carrière de la campagne PPCR 2020-2021 sont à l'ordre du jour de cette CAPD.

Le **SNUDI-FO** rappelle son opposition originelle à PPCR, source de dégradation de la situation en matière de déroulement de carrière et de division entre les personnels.

Le **SNUDI-FO** rappelle également son opposition aux rendez-vous de carrière arbitraires, en particulier le 3ème rendez-vous couperet pour la hors classe. Nous demandons un passage à la hors classe au barème, globalement basé sur l'ancienneté et, a minima, la possibilité de voir les appréciations réévaluées à la hausse pour les collègues qui le demandent. Cette situation étant d'autant plus injuste pour les collègues ayant eu une appréciation sans entretien de carrière.

Le **SNUDI-FO** revendique que tous les personnels puissent accéder à l'échelon terminal de leur corps.

Le **SNUDI-FO** souhaite que chaque recours reçoive une réponse favorable.